

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 20 mai 2022

Accès au droit

Place des droits : une programmation dans les quartiers rennais pour renforcer l'accès au droit

Du lundi 23 au mercredi 25 mai

La Ville de Rennes s'engage, depuis plusieurs années, à travailler, soutenir, développer et coordonner l'offre d'accès au droit sur son territoire. **En partenariat avec le Conseil départemental de l'Accès au droit d'Ille-et-Vilaine (CDAD 35), la Ville organise une nouvelle édition de l'évènement Place des droits proposé gratuitement du lundi 23 au 25 mai afin que les Rennaises et les Rennais s'informent sur leurs droits auprès de professionnels.**

De nombreux professionnels du droit et de la résolution amiable des litiges, des acteurs institutionnels et associatifs se mobilisent pour cet évènement à l'occasion de la Journée nationale de l'accès au droit.

La programmation est à retrouver [en ligne](#).



Une programmation dans les quartiers en proximité avec les habitants

Pour cette nouvelle édition, l'évènement se déplace dans les quartiers rennais, et non plus sur la place de l'Hôtel de Ville pour rapprocher les habitants de l'évènement et les inciter à venir s'informer sur leurs droits au plus près de chez eux.

Marché de Maurepas (place Lucie et Raymond Aubrac)

Mardi 24 mai – 9 h à 12 h 30

Point information sur le thème "se défendre face aux arnaques et abus de confiance" en présence d'avocats, de gendarmes, de conciliateurs de justice et de professionnels de la maison de la consommation.

Espace commun Ty Blosne (7 boulevard de Yougoslavie)

Mardi 24 mai – 13 h 30 à 18 h

Point information "logement, famille : mes droits pour mieux vivre", avec des avocats, l'association Cité et médiation, le CIDFF 35, le PIMMS, l'UDAF 35 et les bailleurs sociaux.

4Bis (cours des Alliés)

Mercredi 25 mai – 10 h à 16 h

Forum jeunes et accès aux droits.

Auditorium de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine (2 mail Anne-Catherine)

Lundi 23 mai – 18 h à 20 h

Conférence décalée "Le droit au bon droit" organisée par la compagnie 3^e ACTE associée à des avocats, gendarmes, médiateurs et juristes.

Des rendez-vous téléphoniques gratuits

Le Département d'Ille-et-Vilaine à travers son service Info Sociale en Ligne répond aux questions des citoyens pour des conseils personnalisés auprès de professionnels du droit. Il est possible de prendre un rendez-vous dès maintenant pour bénéficier d'un entretien gratuit personnalisé pour toutes les problématiques juridiques.

L'Info Sociale en Ligne est joignable au **08 00 95 35 45** du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (appel et service gratuits).

L'accès au droit, une priorité municipale

La Ville de Rennes a fait de l'accès au droit l'un de ses axes de travail prioritaires en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. C'est l'un des enjeux prioritaires formalisés dans la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance renouvelée en 2021 et déjà présente dans la précédente.

Cette politique est attentive à favoriser l'accès au droit auprès des publics les plus vulnérables, en particulier les plus jeunes. Dans ce cadre, la programmation de l'évènement Place des droits a pu en lien avec des acteurs de la jeunesse (le 4Bis, la protection judiciaire de la jeunesse et le groupe de défense des mineurs de l'ordre des avocats) proposer un temps spécifique pour les 12-25 ans.

Pratique

- La programmation de l'évènement est à retrouver [sur ce lien](#).
- La Ville de Rennes a édité un annuaire de l'Accès au droit disponible [sur ce lien](#).